

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 novembre 2019

---

RELATIF À L'ENGAGEMENT DANS LA VIE LOCALE ET À LA PROXIMITÉ DE L'ACTION  
PUBLIQUE - (N° 2357)

## AMENDEMENT

N ° CL947

présenté par

M. Colombani, M. Acquaviva, M. Brial, M. Castellani, M. Clément, M. Charles de Courson,  
Mme Dubié, Mme Frédérique Dumas, M. El Guerrab, M. Falorni, M. Favennec Becot, Mme Josso,  
M. François-Michel Lambert, M. Molac, M. Orphelin, M. Pancher, Mme Pinel, M. Pupponi et  
M. Philippe Vigier

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 26, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.